

Contact presse
Marie-Hélène Rimbault
RP carrées
03 28 52 00 50
marie.rimbault@rp-carrees.com

**FORT DU SUCCES DE SES PREMIERES RENCONTRES,
LE COMITE OPERA ORGANISE SON DEUXIEME RENDEZ-VOUS LE 21 OCTOBRE
AU PROGRAMME : LE TIERS PAYANT ET LES RESEAUX DE SOINS**

Créé par la Fédération Nationale Indépendante des Mutuelles (FNIM), le Comité Opéra a pour vocation de rassembler les acteurs de la mutualité, de la santé et de l'assurance et de constituer un cercle de réflexion permettant de faire émerger des préconisations concrètes. Les premières Rencontres, organisées le jeudi 29 avril 2010 sur la thématique du « reste à charge » ont rassemblé près d'une centaine de participants. Fort de ce succès, le prochain rendez-vous du Comité Opéra est déjà fixé ; le 21 octobre, les débats animés par Claire Bodin porteront sur le tiers payant et les réseaux de soins.

Des pistes pour repenser la prise en charge des frais de santé et réduire le « Reste à charge »

Difficile d'évaluer avec précision le reste à charge des ménages (part de leur budget consacré aux frais de santé non remboursés par l'assurance maladie ou les mutuelles) en raison de l'absence de données provenant des organismes complémentaires. Le reste à charge a augmenté de 4 milliards d'euros entre 2004 et 2008 en raison d'un moindre remboursement des soins par l'Assurance maladie (notamment suite à l'apparition de dispositifs tels que la participation forfaitaire ou la contribution de solidarité) et d'une hausse du coût de ces prestations. Les personnes sous le régime de l'affection longue durée sont les plus touchées, leur reste à charge est deux fois plus élevé.

Destinées à identifier des pistes de solution pour réduire ce reste à charge, les premières Rencontres du Comité Opéra ont largement rassemblé les acteurs du secteur. Le cercle de réflexion compte en effet déjà de nombreux adhérents, parmi lesquels des mutuelles, adhérentes et non adhérentes à la FNIM, des Institutions de prévoyance, des courtiers d'assurance, des attachés parlementaires, des experts...

Lors des échanges, les intervenants ont notamment échangé sur différentes approches afin d'améliorer le système : l'intérêt du protocole sur le secteur optionnel, le plafonnement du reste à charge via le bouclier sanitaire, le régime des personnes en affection de longue durée, l'importance de la prévention... Le ressenti des participants est positif, ceux-ci ayant apprécié la qualité des intervenants et des échanges ainsi que la liberté de ton et de parole qui a prévalu tout au long de ce premier rendez-vous.

**Une synthèse des débats est disponible sur demande et sur le site du Comité Opéra :
www.comite-opera.org**

Le 21 octobre, Claire Bodin animera les débats sur le tiers payant et les réseaux de soins

Les prochaines Rencontres porteront sur la thématique du tiers payant et des réseaux de soins. Claire Bodin, Vice-Présidente de la CPAM du Vaucluse, Membre de la CRS Paca, également Membre du Collège des économistes de la santé, Chargée de conférence à l'Essec, et Membre du Think-tank Institut Montaigne (groupe Santé) apportera son expertise et mènera les discussions.

A propos de la FNIM

Créée en 1989, la FNIM a pour vocation de défendre les intérêts des mutuelles indépendantes et de les fédérer pour garantir un véritable pluralisme du secteur et une liberté de choix des assurés sociaux en matière de complémentaire santé. Cette fédération à taille humaine permet aux petites et moyennes mutuelles de se rassembler, d'échanger et de nouer des partenariats tout en préservant leur personnalité et leur indépendance, pour une cotisation unique qui, sans avoir augmenté en 2009, offre toujours des prestations de qualité.

La FNIM en bref :

Plus d'1,5 million de personnes protégées

Une cotisation unique : 1,24 euro seulement par chef de famille

Une couverture nationale (France métropolitaine et DOM-TOM).

